

Enfants ukrainiens déportés en Russie

Category: International

écrit par jmfouquer | 18 novembre 2024

Enfants ukrainiens déportés en Russie

Par **Jean-Marie Fouquer**. Le 18 novembre 2024

Les bombardements réguliers sur l'Ukraine visent à terroriser la population et à la mettre à genoux.

Mais, un autre malheur frappe l'Ukraine depuis le début l'invasion russe, le 24 février 2022 : **la déportation et la russification forcée de ses enfants.**

Il faut savoir que, peu de temps avant de déclencher l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, le président russe, Vladimir Poutine, avait déclaré dans son discours du 21 février 2022 :

« Je tiens à souligner une fois de plus que l'Ukraine n'est pas pour nous un simple pays voisin. Elle fait partie intégrante de notre propre histoire, de notre culture et de notre espace spirituel. [...] Depuis les temps anciens, les habitants des terres historiques du sud-ouest de l'ancienne Russie se sont appelés Russes et orthodoxes. »

Pour Poutine, ni l'Ukraine en tant qu'État ni le peuple ukrainien n'ont d'existence indépendante. On comprend alors la « logique » du crime qu'il commet : éliminer l'Ukraine, sa langue, sa culture, de la mémoire des enfants ukrainiens.

La déportation d'enfants ukrainiens

Il est difficile d'avoir des chiffres fiables. Nous en sommes réduits à des estimations. On comptait avant-guerre 91 000

mineurs isolés, dont 92 % avaient au moins un parent, dans 751 institutions en Ukraine. Aujourd'hui, 43 000 sont retournés dans leur famille, 4 000 sont réfugiés dans l'UE et 5 000 sont dans les institutions de l'Ukraine libre, soit un total de 52 000. **Il manque donc environ 40 000 mineurs isolés, dont la majorité est vraisemblablement en Russie ou en Ukraine occupée.** Sur signalement, l'Ukraine a recensé près de 20 000 enfants ukrainiens déportés vers la Russie ou dans les territoires occupés par l'armée russe. Un site internet ukrainien « [Enfants de la guerre](#) » (en ukrainien) publie les informations disponibles.

À ce jour, seulement 388 d'entre eux sont rentrés chez eux.

Tenter de ramener à la maison ces milliers d'enfants ukrainiens séparés de force de leur famille est, en effet, une tâche compliquée et dangereuse.

Dans un premier temps, les autorités ukrainiennes ont commencé par identifier des enfants avec l'aide d'associations caritatives. Il a fallu ensuite les localiser grâce au soutien de réseaux de bénévoles ukrainiens et russes. Enfin, il faut prendre le risque d'aller les chercher. Or, pour les ramener enfin dans leur famille, il faut tenter la traversée aller puis retour à travers la Russie...

La Russie nie les faits

Il faut savoir également que la Russie continue de nier tout enlèvement. Elle prétend accueillir des orphelins !

Son attitude a déclenché la colère de l'Union européenne et de nombreux pays – dont la France – qui, en avril 2023, ont dénoncé l'attitude russe. [Déportation d'enfants ukrainiens : « La Russie ne peut dissimuler la vérité »](#). Ils y déclarent :

« Nous condamnons sans équivoque les actions de la Fédération de Russie en Ukraine, y compris et particulièrement, la déportation forcée d'enfants ukrainiens, ainsi que d'autres

violations graves contre les enfants commises par les forces russes en Ukraine.

Aucune désinformation diffusée par la Fédération de Russie ne peut dissimuler la vérité ni soustraire des individus à l'obligation de rendre des comptes pour ces crimes. »

Des plaintes devant la Cour pénale internationale

Le vol des enfants ukrainiens est qualifié de déportation et de transfert forcé de population. Des interventions ont eu lieu, lors des sommets internationaux. Sans effets pour le moment. Des plaintes ont été déposées devant la Cour pénale internationale (CPI). Elles ont fini par être entendues.



La Russie kidnappe et déporte les enfants ukrainiens. Raviés de force, ils perdent leur langue, leur culture et tout lien avec leur famille.

La rusefrappe aussi des centaines de milliers d'enfants ukrainiens dans les territoires occupés, dans les écoles, par leur militarisation.

Poutine, son gouvernement et son parti, Russie-Unie, organisent à tous les niveaux cette industrie criminelle.

La Cour pénale internationale a déjà délivré des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Levo-Belova, sa commissaire aux « droits de l'enfant » pour crimes de guerre.

Une nouvelle plainte est en cours d'instruction contre les responsables identifiés de Russie-Unie et pour la requalification des faits pour ce qu'ils sont : des crimes contre l'humanité !

POUR LE RETOUR IMMÉDIAT DES ENFANTS DÉPORTÉS

Premiers signataires



MANIFESTATION À PARIS
18 H BASTILLE

Le 17 mars 2023, deux mandats d'arrêt internationaux ont été

émis par la CPI, l'un à l'encontre de **Vladimir Poutine**, l'autre à l'encontre de **Maria Lvova-Belova**, commissaire aux droits de l'enfant en Russie, en raison de leur responsabilité dans « les crimes de guerre présumés de la déportation d'enfants des territoires ukrainiens occupés vers la Fédération de Russie » depuis le début de l'invasion. [Situation en Ukraine : les juges de la CPI délivrent des mandats d'arrêt contre Vladimir Vladimirovitch Poutine et Maria Alekseïevna Lvova-Belova.](#)

D'autres plaintes sont en cours et visent Russie unie (le parti de Poutine). « [Implication du parti Russie Unie dans la déportation, la russification et l'adoption des enfants ukrainiens](#) ».

Moscou tente actuellement d'empêcher le rapatriement des petits ukrainiens à coup de délivrance de passeports russes. **La pression doit continuer pour que les responsables russes soient arrêté·es puis jugé·es.**

Une mobilisation indispensable

En attendant ce jour, il est temps que ces pratiques génocidaires soient dénoncées, que les déportations cessent et que les enfants d'Ukraine puissent rentrer chez eux.

La Journée internationale des droits de l'enfant est l'occasion de mettre en lumière le crime de guerre dont la Russie s'est rendue coupable.

C'est pourquoi, **le Comité Français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (CF-RESU) – dont ENSEMBLE! est partie prenante – organise une manifestation à Paris** et diverses activités sur tout le territoire en coordination avec l'Union des Ukrainiens de France et de nombreuses autres associations.

Des manifestations sont aussi organisées à Nice, Lyon, Marseille, etc.

Lisez, téléchargez, faites connaître le « 4 pages » du Comité français du réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (RESU) : « [Il faut sauver les enfants d'Ukraine](#) »

Sauver les enfants d'Ukraine

Un numéro spécial des « Brigades de solidarité » consacré à « La russification forcée des enfants ukrainiens » est également disponible en téléchargement gratuit.

